

De l'Étang Boréal à Féron



Visorando



Trace n° 14547193

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Deuxième étape de ce parcours bocager. Pédalez et prenez le temps de découvrir les fermes de producteurs, le patrimoine historique et les restaurateurs qui présentent à leur carte les bons produits régionaux et laissez vous raconter l'histoire du paysage ...

Durée	1h30	Difficulté	Facile
Distance	12,39 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	40 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	95 m	Commune	Ohain (59132)
Point haut	262 m	Région	Avesnois
Point bas	175 m		



Description

Départ de l'étang Boréal d'Ohain.

(D) Quitter l'étang Boréal et partir Nord-Nord-Ouest sur le Chemin du Pont Baudet. Déboucher Rue Melsart et la suivre à gauche. Au carrefour en triangle, prendre à droite la Rue de l'Alouette.

(1) Au stop, prendre à gauche la rue Charles Hanoteau pour rejoindre le centre village.

(2) Au "cédez-le-passage" (église sur la droite), prendre à gauche la Rue des Horbes (D963).

(3) À la sortie du village, bifurquer à droite, Chemin d'Ohain, en direction de la Ferme Angus.

(4) A l'intersection, tourner à gauche, Rue des Haies.

(5) Au croisement en Y, prendre à gauche la Rue Roger Salengro. Rejoindre une voie ferrée et la longer à main droite.

(6) À l'intersection, effectuer un gauche-droite pour suivre la Rue de la Minière.

(7) A une patte d'oie, obliquer à gauche, toujours Rue de la Minière.

(8) Au "cédez le passage", virer à droite, Rue du Général De Gaulle (D20).

(9) En haut de la côte, bifurquer à gauche, direction Féron. Suivre la D220 et ignorer les routes sur les côtés.

(10) Passer sous un pont ferroviaire et continuer sur la D220. Arrivé à Féron, traverser un rond-point et poursuivre en face pendant une cinquantaine de mètres.

(11) Prendre la 1^{re} à droite, la Rue de Fourmies,. Rejoindre la mairie de Féron **(A)**.

Points de passages

- D Chemin du Pont Baudet - Etang Boréal**
| N 50.02842° / E 4.122593° - alt. 238 m - km 0
- 1 Lieu-dit Rue de l'Alouette**
| N 50.03632° / E 4.123172° - alt. 251 m - km 1.01
- 2 Intersection - Église Saint-Géry (Ohain)**
| N 50.039522° / E 4.117532° - alt. 249 m - km 1.59
- 3 Chemin d'Ohain**
| N 50.03487° / E 4.10342° - alt. 249 m - km 2.75
- 4 Intersection**
| N 50.04129° / E 4.09626° - alt. 246 m - km 4.07
- 5 Rue Roger Salengro**
| N 50.046828° / E 4.084661° - alt. 219 m - km 5.62
- 6 Intersection**
| N 50.042032° / E 4.074885° - alt. 224 m - km 6.55
- 7 Patte d'oie**
| N 50.03748° / E 4.06789° - alt. 230 m - km 7.4
- 8 Rue du Général de Gaulle**
| N 50.03865° / E 4.05732° - alt. 210 m - km 8.22
- 9 Rue de Féron**
| N 50.043755° / E 4.062039° - alt. 222 m - km 8.9
- 10 Pont ferroviaire**
| N 50.04094° / E 4.04675° - alt. 200 m - km 10.39
- 11 Rue de Fourmies**
| N 50.04126° / E 4.02679° - alt. 186 m - km 11.88
- A Mairie de Féron**
| N 50.04558° / E 4.02447° - alt. 177 m - km 12.39

Informations pratiques

Circuit non balisé.

(A) Si vous souhaitez visiter la Ferme du Pont de Sains, suivez la direction Sains du Nord jusqu'au rond-point suivant, dit du "Temple de l'Amour", la ferme est à droite.

A proximité

EARL de la Ferme Angus <http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Restaurant le 1680 <https://le1680.fr>

Ferme du Pont de Sains <http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Hébergement Valeurs Parcs "l'école est finie!" <http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

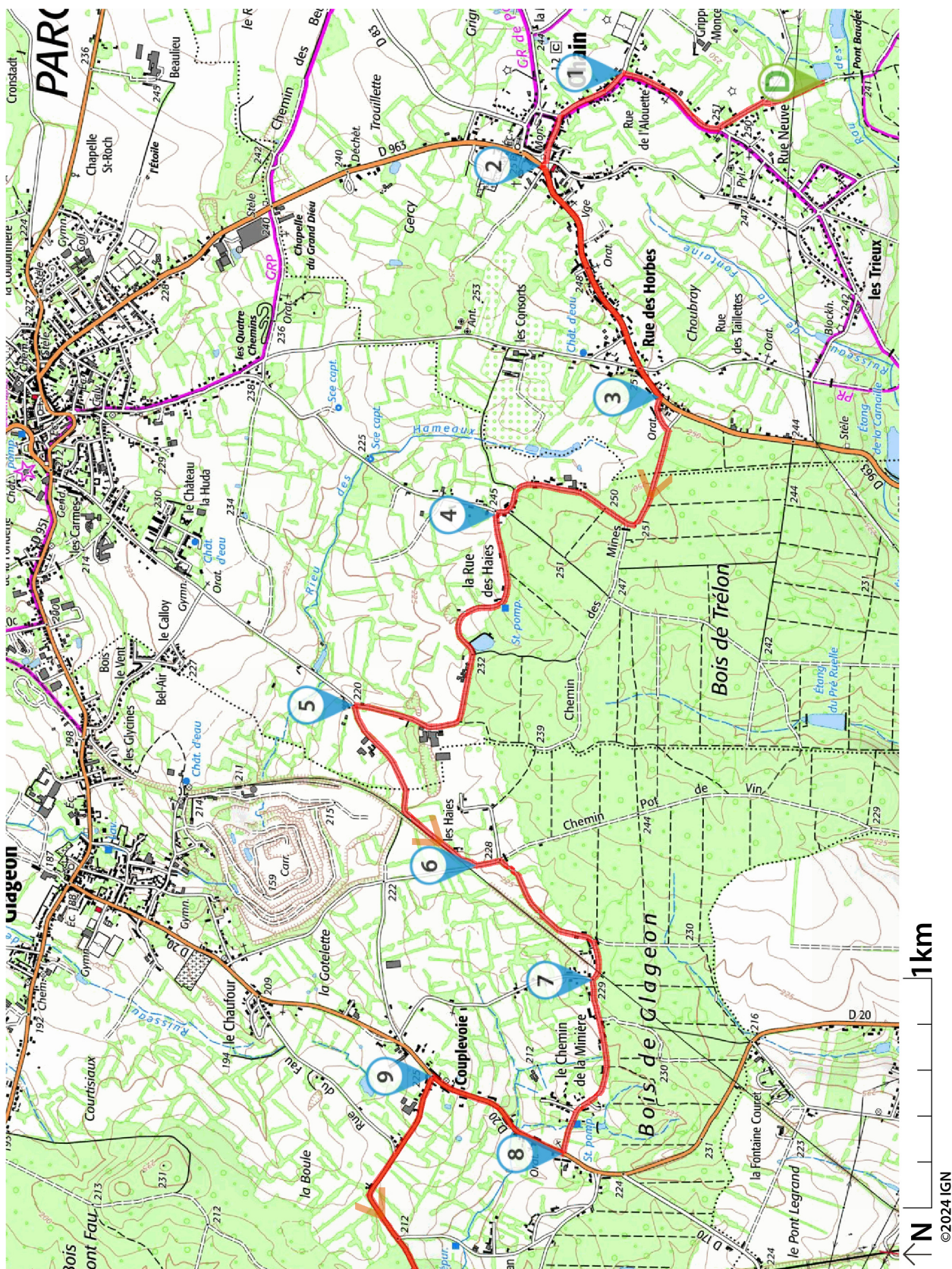
Ferme du Pont de Sains <http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-l-etang-boreal-a-feron/>

En savoir plus :

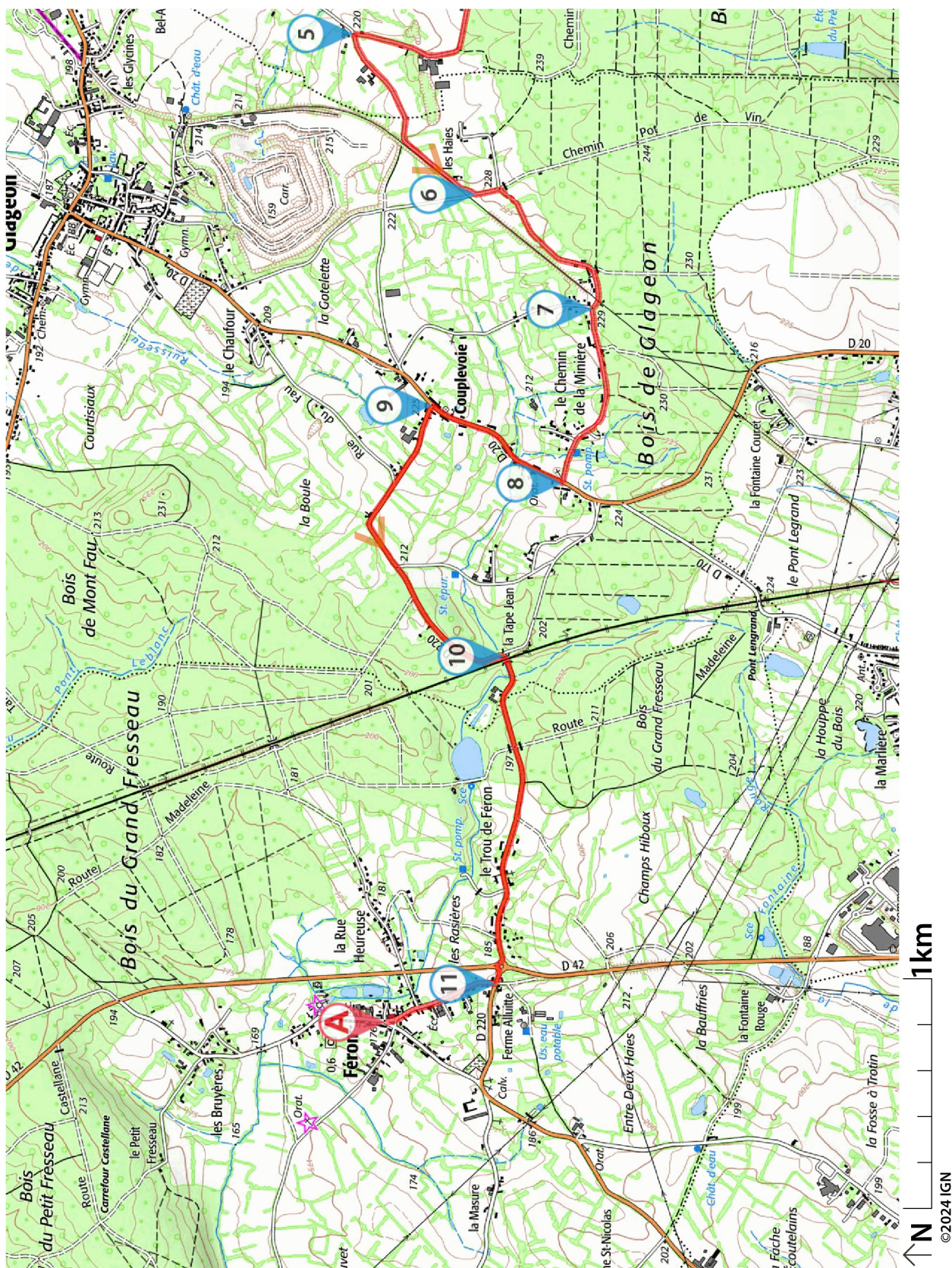
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.